



HELVETAS 2019

RAPPORT FINANCIER CLÔTURE INDIVIDUELLE



HELVETAS

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES D'HELVETAS SWISS INTERCOOPERATION, ZURICH

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints d'HELVETAS Swiss Intercooperation, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont soumises à aucun contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du comité central

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au comité central. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité central est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité central.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé
en chef

Benedikt Laska
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 15 mai 2020

Annexes:

Les comptes annuels composés du bilan, du compte d'exploitation, du tableau des flux financiers, du tableau de variation du capital et de l'annexe.



**Votre don en
bonnes mains.**

Pour les dons: CP 10-1133-7
Reconnue par le ZEW

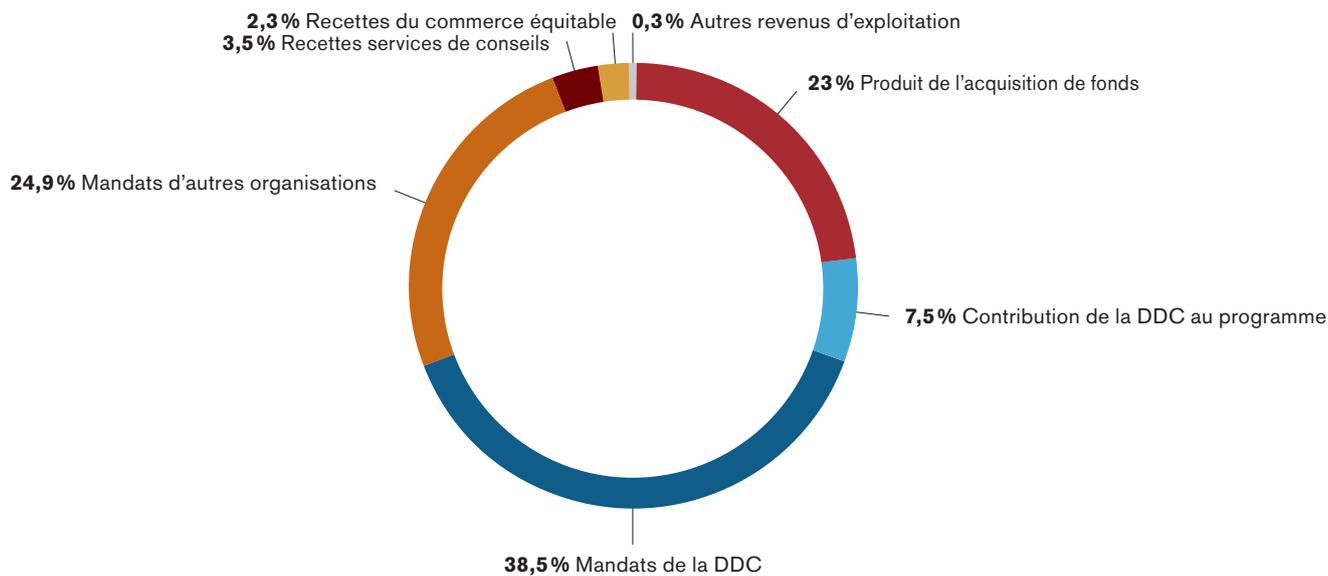
BILAN

	Annexe chiffre	2019 MCHF	2018 MCHF
Actifs			
Liquidités	1.1	36'625	32'915
Titres	1.2	17'263	15'580
Créances	1.3	2'923	2'774
Stocks de marchandises	1.4	525	945
Fortune nette dans les pays de projets	1.5	14'236	12'642
Comptes de régularisation des actifs	1.6	11'725	11'105
Actifs mobilisés		83'297	75'962
Actifs financiers	1.7	61	61
Immobilisations corporelles	1.8	782	868
Immobilisations incorporelles	1.8	729	544
Actifs immobilisés		1'572	1'473
Actifs		84'870	77'435
Passifs			
Engagements	2.1	4'495	3'497
Comptes de régularisation des passifs	2.2	51'890	45'720
Provisions courantes	2.3	315	
Capitaux de tiers à court terme		56'700	49'217
Provisions non courantes	2.3	268	310
Capitaux de tiers à long terme		268	310
Capitaux de tiers		56'968	49'527
Fonds avec affectation liée		3'049	2'589
Capitaux de tiers et capitaux de fonds		60'017	52'116
Capital libre		10'734	11'201
Capital lié		14'118	14'118
Capital de l'organisation		24'852	25'319
Passifs		84'870	77'435

COMPTE D'EXPLOITATION

	Annexe chiffre	2019 MCHF	2018 MCHF
Recettes			
Cotisations des membres		2'283	2'366
Dons		29'149	26'385
Héritages et legs		269	1'327
Produit de l'acquisition de fonds	3.1	31'701	30'078
Contribution de la DDC au programme	3.2	10'330	10'392
Mandats de la DDC	3.2	52'973	52'796
Mandats d'autres organisations	3.3	34'200	30'154
Recettes du service conseils	3.4	4'779	4'971
Recettes du commerce équitable	3.5	3'148	3'372
Autres produits d'exploitation	3.6	477	568
Recettes des prestations fournies		105'907	102'254
Total produit d'exploitation		137'608	132'331
Dépenses			
Afrique		-28'480	-30'970
Asie		-42'466	-36'254
Amérique latine/Caraïbes		-16'252	-18'277
Europe de l'Est, Caucase et Asie centrale		-18'992	-18'583
Coordination et encadrement des programmes		-2'821	-2'294
Projets internationaux	4.0	-109'011	-106'377
Service conseils	4.1	-6'472	-6'514
Projets en Suisse	4.2	-5'770	-5'651
Commerce équitable	4.3	-4'289	-3'737
Frais du siège		-4'910	-4'873
Frais de collecte de fonds		-8'893	-7'495
Frais administratifs	4.4	-13'804	-12'368
Total charges d'exploitation	4.5	-139'345	-134'646
Résultat d'exploitation		-1'737	-2'315
Résultat financier	5.0	1'711	-782
Autres résultats	5.1	19	506
Résultat avant variation du capital de fonds		-7	-2'590
Variation du capital de fonds	6.0	-460	2'032
Résultat avant attribution au capital de l'organisation		-467	-558

RECETTES



DÉPENSES

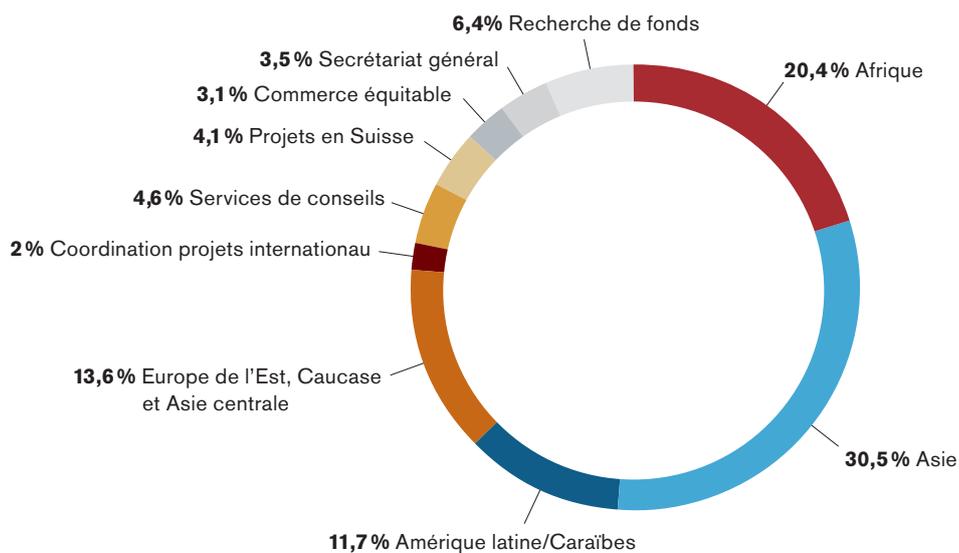


TABLEAU DES FLUX FINANCIERS

	2019	2018
	MCHF	MCHF
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat annuel	-467	-558
Augmentation (+) / diminution (-) du capital du fonds	460	-2'032
Amortissements sur les immobilisations corporelles et incorporelles	624	458
Dissolution nette (-) / constitution nette (+) de provisions	273	-224
Gain (-) / Pertes (+) de change sur les titres et les liquidités	-2'708	900
Augmentation (+) / diminution (-) créances	-149	141
Augmentation (+) / diminution (-) des stocks de marchandises	421	-137
Augmentation (+) / diminution (-) de la fortune dans les pays de projets	-1'594	712
Augmentation (+) / diminution (-) des comptes de régularisation des actifs	-620	-713
Augmentation (+) / diminution (-) des engagements	998	544
Augmentation (+) / diminution (-) des comptes de régularisation des passifs	6'170	967
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	3'408	57
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement		
Investissements (-) en titres	-1'480	-2'728
Investissements (-) en immobilisations corporelles	-191	-284
Investissements (-) en immobilisations incorporelles	-533	-401
Investissements (-) / désinvestissements (+) actifs financiers		63
Désinvestissements (+) en titres	2'132	4'715
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	-72	1'365
L'écart de conversion sur les liquidités (gain de change +) / (perte de change -)	374	-61
Variation nette des liquidités	3'710	1'361
Etat des disponibilités		
Disponibilité au 1er janvier	32'915	31'554
Disponibilité au 31 décembre	36'625	32'915
Variation des disponibilités	3'710	1'361
Différence		

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

	Etat 01.01.18	Revenus	Attribution	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Résultat total	Etat 31.12.18
Moyens provenant du financement propre							
Capital libre	11'759			-558		-558	11'201
Effets de change							
Capital lié pour							
- Capital d'organisation souscrit							
- fonds de collecte de fonds	1	1'000					1'000
- fonds de réserve de fluctuations de titres	2	471					471
- fonds de réserve de maintien de l'activité	3	9'831					9'831
- fonds immobilier	4	1'790					1'790
- fonds social	5	527					527
- fonds emergency response	6	500					500
Résultat annuel				558	-558		
Capital de l'organisation	25'878				-558	-558	25'319
	Etat 01.01.18	Revenus	Attribution	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Résultat total	Etat 31.12.18
Capital des fonds							
Fonds Contributions aux programmes			10'392	-9'401	-991		
Fonds Parrainages Eau			1'680	-1'680			
Fonds Girl and Women Empowerment			316	-316			
Fonds Formation			424	-424			
Dons affectés à l'Afrique	1'605		7'888	4'410	-12'950	-652	953
Dons affectés à l'Asie	2'820		4'065	3'136	-8'735	-1'534	1'287
Dons affectés à l'Amérique latine/Caraïbes	1		980	3'102	-4'040	42	44
Dons affectés Europe de l'Est, Caucase, Asie			818	1'172	-1'928	62	62
Dons affectés à expositions en Suisse	14		284		-235	49	64
Capital des fonds avec affectations limitées	4'441		26'847		-28'879	-2'032	2'409
Empowerment fonds	180						180
Fonds d'usufruit	180						180
Capital des fonds liés	4'621		26'847		-28'879	-2'032	2'589

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES CLÔTURE INDIVIDUELLE

Domiciliée à Zurich, HELVETAS Swiss Intercooperation est une association de droit suisse. La présentation des comptes d'HELVETAS Swiss Intercooperation est établie conformément aux recommandations techniques relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP FER, en particulier Swiss GAAP FER 21), au code suisse des obligations et aux directives de la fondation Zewo. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Modifications des principes de la présentation des comptes de l'année sous revue

Il n'y a pas de modifications significatives des principes de la présentation des comptes par rapport à l'année précédente.

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont présentés en milliers de francs suisses (TCHF), de ce fait, il se peut que des différences d'arrondis soient contenues dans certains totaux.

Organisations/personnes/institutions proches

HELVETAS Swiss Intercooperation n'exerce aucune influence dominante sur les organisations proches. Conformément il ne s'agit pas d'organisations à consolider. Les organisations suivantes sont considérées comme proches:

- Alliance2015, La Haye, Pays-Bas
- Alliance for Water Stewardship, North Berwick, Ecosse
- Alliance Sud, Berne
- Cao Bang Development Center (Decen), Cao Bang, Vietnam
- Center for Rural Economy Development CRED, Hanoi, Vietnam
- cinfo, Bienne
- End Water Poverty Coalition, Londres, Royaume-Uni
- Fairtrade International, Bonn, Allemagne
- Forum suisse pour la formation professionnelle et la coopération internationale FoBBIZ, Zurich
- HELVETAS Intercooperation gGmbH, Bonn
- Helvetas USA Inc., Minneapolis, USA
- IOFAM – Organics International, Bonn, Allemagne
- Knowledge Management for Development KM4DEV, Zurich
- KOFF/Swisspeace, Berne
- L'Association Intercooperation Madagascar AIM, Antananarivo, Madagascar
- Fondation Max Havelaar, Bâle
- Millenium Water Alliance, Washington DC, USA
- Fondation de prévoyance d'HELVETAS Swiss Intercooperation, Zurich
- Plateforme des ONG suisses
- Skat Consulting und Skat Foundation, St. Gall
- Fondation Intercooperation, Berne
- Swiss Civil Society Platform on Migration and Development, Berne
- Swiss Fair Trade, Bâle
- Swiss NGO DRR Platform, Lucerne
- Swiss Water Partnership, Zurich
- Swiss Water & Sanitation NGO Consortium, Zurich

PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DU BILAN

La comptabilité est tenue en francs suisses. Le principe applicable est celui des frais d'acquisition respectivement de fabrication. On utilise la méthode de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Si les remarques relatives aux différents postes du bilan ne mentionnent rien de contraire, ils sont évalués à leur valeur nominale à la date de clôture du bilan.

Revenus

Les produits de la collecte de fonds sont comptabilisés lorsqu'il existe un engagement de don contraignant pour l'exercice considéré et que les entrées de fonds peuvent être estimées de manière fiable. S'il n'y a pas d'engagement écrit de donation, les revenus de la collecte de fonds sont pris en compte après réception du paiement. Les revenus issus des prestations fournies sont délimités par périodes comptables après la fourniture des prestations.

Devises

Les liquidités, la fortune et les engagements en devises au jour du bilan sont convertis au cours de clôture des devises de l'administration fédérale des contributions à Berne. Les transactions en monnaies étrangères sont effectuées aux cours du jour. Les bénéfices et les pertes de change bruts ont été passés dans le compte d'exploitation.

Liquidités

Ce poste comprend la caisse, les comptes postaux et bancaires, ainsi que les dépôts à terme fixes et les placements fiduciaires d'une durée maximale de 90 jours. Ceux-ci sont évalués à leur valeur nominale. Les transactions en monnaies étrangères ont été effectuées pendant l'exercice aux cours du jour.

Titres

Les titres sont détenus en tant que réserve de liquidités et par conséquent affichés dans le fonds de roulement. Ils sont inscrits au bilan au cours de change de la date du bilan. L'Empowerment Fonds dans le fonds de capital lié est investi en titres. Les directives de placement du 28.11.2015 (en vigueur dès 1.1.2016) privilègent les titres d'entreprises qui favorisent un développement social et écologique.

Créances

L'estimation a lieu à la valeur nominale moins les correctifs de valeurs individuelles requis par l'exploitation. Ce poste comprend essentiellement des avances aux partenaires et aux consultants.

Réserves de marchandises

Les réserves de marchandises sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de vente la plus basse possible, compte tenu d'un correctif adéquat des valeurs individuelles.

Fortune nette dans les pays partenaires

Pour ce poste, il s'agit essentiellement de liquidités, de créances et d'obligations à court terme.

Régularisation de l'actif

Ce compte comprend les postes des actifs résultant de la régularisation par objet et dans le temps. Il porte pour l'essentiel sur des dépenses de projets qui n'ont pas encore été réglées.

Immobilisations corporelles/placements immatériels

Les immobilisations corporelles et les placements immatériels sont mentionnés à leur valeur d'acquisition ou de fabrication. Les amortissements sont effectués de manière linéaire à partir des valeurs d'acquisition/de fabrication pour la durée d'utilisation estimée. La limite d'activation est de CHF 5'000.- et de CHF 2'000.- pour les biens d'investissement informatiques. La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles est de:

- 10 ans pour le mobilier et les installations
- 4 ans pour les autres immobilisations corporelles
- 4 ans pour le matériel informatique
- 4 ans pour les logiciels (placements immatériels)

Placements financiers

Les actifs financiers sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition, moins les amortissements économiquement nécessaires à l'exploitation. Depuis 2013, HELVETAS Swiss Intercooperation détient, outre le capital et les droits de vote, 100% de HELVETAS Intercooperation gGmbH Bonn. HELVETAS USA a été fondée sans apport de capital conformément aux statuts du 17 décembre 2014. HELVETAS Swiss Intercooperation contrôle à 100% HELVETAS USA en sa qualité de membre du conseil.

Dépréciation d'actifs

Lors de chaque date de bilan, il est vérifié pour tous les actifs s'il existe des indices montrant que leur valeur comptable dépasse la valeur réalisable (la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité). En cas de dépréciation d'actifs, la valeur comptable est réduite à la valeur réalisable et la dépréciation d'actifs est débitée du résultat partiel.

Régularisation du passif

Ce compte comprend les postes du passif résultant de la régularisation par objet et dans le temps. Il porte pour l'essentiel sur le paiement de projets qui n'ont pas encore été réalisés.

Provisions

Des provisions sont constituées pour les engagements dont l'existence ou la cause est justifiée. Le montant des provisions est fondé sur l'estimation de la direction et reflète les dépenses futures escomptées.

Capital de fonds lié

Le capital de fonds lié est composé d'un fonds d'usufruit, de trois fonds thématiques et de dons affectés à des projets. Le fonds d'usufruit comprend des prêts dont seul le revenu du capital peut être utilisé conformément à l'accord contractuel. Les fonds thématiques sont un fonds pour les parrainages pour l'eau, un fonds pour la formation de jeunes et un fonds pour le renforcement des filles et des femmes. Les parrainages sont investis pour des projets d'eau et de formation ainsi que pour le renforcement des filles et des femmes, qui représentent des thèmes prioritaires pour HELVETAS Swiss Intercooperation.

Capital d'organisation

Le capital d'organisation comprend le capital libre et le capital lié qui peuvent être utilisés dans le cadre du but statutaire d'HELVETAS Swiss Intercooperation. Il n'y a pas de capital de démarrage ou de capital de fondation. L'affectation et l'utilisation du capital lié sont décidées par le comité central.

Tableau des flux financiers

Le tableau des flux financiers montre le changement du fonds «liquidités» réparti en fonction de l'activité d'exploitation, de l'activité d'investissement et de l'activité de financement. Il est établi sur la base de la méthode indirecte.

Tableau de variation du capital

Le tableau de variation du capital montre l'évolution des différentes composantes du capital d'organisation, des fonds liés en fonction des continents et des thèmes. En outre, l'évolution du fonds d'usufruit est présentée.

Méthode de calcul de la charge administrative ainsi que des dépenses pour la levée de fonds et des dépenses générales pour la publicité

Pour la présentation de la structure des coûts, HELVETAS Swiss Intercooperation utilise la méthodologie de la Fondation Zewo pour le calcul de la charge administrative. Toutes les dépenses qui contribuent directement à la réalisation des objectifs statutaires d'HELVETAS Swiss Intercooperation sont mentionnées en tant que charge de projet et de prestation. La charge administrative comprend les dépenses qui ne contribuent qu'indirectement aux projets et services d'HELVETAS Swiss Intercooperation et dont les partenaires des projets et les groupes cibles n'ont dès lors pas automatiquement connaissance. Elles garantissent que la fonction de base d'HELVETAS Swiss Intercooperation est assurée.

AUTRES INFORMATIONS

Indemnités des membres du comité central et de la direction

Les 13 membres du comité central d'HELVETAS Swiss Intercooperation n'ont reçu aucun remboursement pour frais ou autres dédommagements au cours de l'année sous revue. Ils ne touchent ni jetons de présence ni honoraires pour leur activité pour HELVETAS Swiss Intercooperation. La présidente du comité central a reçu un dédommagement forfaitaire de 10'200 francs. Le total des frais pour les déplacements et la participation aux séances ainsi que pour des missions dans le cadre stratégique se sont élevées à CHF 18'074 (CHF 26'620 l'année précédente). Les dix membres du conseil consultatif d'HELVETAS Swiss Intercooperation n'ont reçu aucun remboursement pour frais pendant l'année sous revue. Le total des frais de personnel et de dédommagements forfaitaires pour les six membres de la direction en 2019 s'est élevé à CHF 1'204'612 (CHF 1'187'281 l'année précédente), dont CHF 203'366 (CHF 203'211 l'année précédente) sont attribués aux cotisations sociales légales. Les frais de la direction ne sont payés que sur justificatifs.

Transactions avec des personnes proches

Alliance Sud reçoit, sur la base d'un accord contractuel, une importante contribution à son budget annuel.

En 2019, des subventions pour un montant de CHF 919'796 – dont CHF 754'993 de contributions à projets (CHF 554'567 dont CHF 428'884 de contributions aux projets l'année précédente) – ont été versées à HELVETAS Intercooperation gGmbH à Bonn. Et CHF 505'088 ont été versés à Helvetas USA (CHF 330'737 l'année précédente).

Institutions de prévoyance

Les collaborateurs sont assurés auprès de la fondation de prévoyance du personnel de HELVETAS Swiss Intercooperation, Association suisse pour la coopération internationale.

La fondation de prévoyance d'HELVETAS Swiss Intercooperation est une fondation selon le code civil et la LPP. Elle couvre la prévoyance professionnelle dans le cadre de la LPP et ses recommandations d'application pour les employé-e-s d'HELVETAS Swiss Intercooperation ainsi que de leurs proches et survivants contre les effets économiques de l'âge, de l'invalidité et du décès. Le plan de prévoyance est basé sur le régime de prévoyance et applique le règlement mis en place le 1er janvier 2017. Le financement du plan de prévoyance est assuré par les cotisations des employé-e-s (7%) et de l'employeur (9–13%) du salaire annuel assuré par l'AVS. Les assurés peuvent librement augmenter la part de leur cotisation à 8%. Les prestations de risques pour invalidité sont réassurées.

En cas de découvert, les prescriptions légales usuelles selon la LPP sont appliquées. Il n'existe pas d'autre engagement du côté de l'employeur.

Prestations non rémunérées

En 2019, divers projets et activités non rémunérées ont été menés, correspondant à 351 jours de travail (contre 400 jours en 2018). À titre de comparaison, ces prestations de travail sont équivalentes chez HELVETAS Swiss Intercooperation à un montant salarial de CHF 93'015 au total (année précédente CHF 106'000).

Étant donné que le réseau HELVETAS Swiss Intercooperation ne consolide pas les groupes régionaux (pas d'influence prioritaire), les prestations de travail des bénévoles n'ont pas été comptabilisées.

Les 13 membres du comité central de HELVETAS Swiss Intercooperation ont fourni des prestations non rémunérées représentant 180 jours de travail en 2019.

En 2019, le réseau HELVETAS Swiss Intercooperation a bénéficié de prestations publicitaires gratuites sous forme d'annonces et d'affiches) pour un total de CHF 1'150'000 (année précédente CHF 1'500'000).

Honoraires de l'organe des révision

Les honoraires des organes de révision d'HELVETAS Swiss Intercooperation se sont élevés à CHF 93'400 (2018: CHF 105'280) pour les prestations de révision et à CHF 10'100 pour les autres prestations (2018: 39'630).

Montant résiduel des dettes courantes de leasing et de location

Il n'existe aucun engagement en matière de leasing. Les engagements en matière de loyer qui n'arrivent pas à échéance ou ne peuvent être résiliés dans un délai de 12 mois s'élèvent à CHF 2'819'250 (2018: 3'663'045) jusqu'à un prochain terme de résiliation possible.

Événements après la date du bilan

Les comptes annuels ont été approuvés pour publication par le comité central le 15 mai 2020. Ils sont également soumis à l'approbation de l'assemblée générale d'HELVETAS Swiss Intercooperation. Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'apparition du coronavirus (Sars-CoV-2) comme une pandémie en raison de sa propagation rapide et mondiale. Plus de 180 pays sont aujourd'hui touchés par le coronavirus. De nombreux pays adoptent des mesures strictes pour le contenir ou ralentir sa propagation. Il en résulte un niveau élevé d'incertitude économique, qui peut se prolonger pendant une période indéterminée. Le coronavirus et les contre-mesures prises sont considérés comme des événements à déclarer après la date de clôture du bilan au 31 décembre 2019, qui n'ont pas d'impact sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et des passifs. En raison des incertitudes quant à l'évolution de la situation actuelle, nous ne sommes pas en mesure de publier une estimation fiable des effets futurs sur l'actif net, la situation financière et les résultats des opérations. Cependant, des scénarios sont constamment calculés à partir des dernières informations afin de déterminer les effets possibles de la manière la plus précise possible. L'organisation ne voit actuellement aucune menace pour la capacité de l'entreprise à poursuivre ses activités.

La version allemande originale des comptes annuels fait foi.

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance, en MCHF	Excédent de couverture/découvert	Part économique d'Helvetas		Variation comparée à l'année précédente et effet sur résultat durant l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
	31.12.2019	31.12.2019	31.12.2018			2019	2018
Fondation de prévoyance Helvetas	0	0	0	0	2004	2004	2016
Réserves de cotisations de l'employeur, en MCHF	Valeur nominale 31.12.2019	Renoncement d'utilisation en 2019	Bilan 31.12.2019	Constitution 2019	Bilan 31.12.2018	Résultats des réserves de cotisations d'employeur	
						2019	2018
Fondation de prévoyance Helvetas	0	0	0	0	0	0	0

La comptabilisation est effectuée dans le résultat global.

EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN

	2019	2018
	MCHF	MCHF
1.1 Liquidités		
Caisses/poste/banque	36'625	32'915
Total Liquidités	36'625	32'915
1.2 Titres		
Fonds d'investissements Obligations durable	7'717	7'024
Fonds d'investissements Actions durables	6'925	5'770
Fonds d'investissements Immobiliers	2'621	2'787
Total Titres	17'263	15'580
1.3 Créances		
Créances résultant des ventes de marchandises et des prestations	144	177
Créances envers des collectivités	194	105
Ducroire	-15	-15
Prévoyance du personnel	737	1'158
Créances envers des filiales	20	2
Autres créances	1'844	1'346
Total Créances	2'923	2'774
1.4 Stocks de marchandises		
Articles de vente commerce équitable	894	1'030
Régularisations stocks de marchandises	-369	-85
Total Stocks de marchandises	525	945

1.5 Fortune nette dans les pays de projets

	2019		2018	
	MCHF		MCHF	
	Actifs	Engagements	Actifs	Engagements
Éthiopie	885	177	436	232
Albanie	441	146	759	246
Bangladesh	914	13	1'133	
Bénin	1'445	151	623	155
Bhoutan	153	49	80	8
Bolivie	676	54	262	18
Bosnie-Herzégovine	227	39	220	37
Burkina Faso	499	1'050	1'306	280
Guatemala	1'512	186	1'443	203
Haïti	296	77	120	35
Honduras	238	51	158	38
Kirghizistan	259	8	289	15
Kosovo	931		572	8
Laos	644	56	582	39
Madagascar	244	127	264	88
Mali	767	50	482	
Macédoine	352	12	171	2
Moldavie	40			
Mozambique	973	16	703	5
Myanmar	569	5	221	7
Népal	2'685	259	3'480	382
Niger	107	44	41	44
Pakistan	310	63	268	46
Pérou	1'467	444	720	286
Serbie	245	11	239	3
Sri Lanka	57	19	88	17
Tadjikistan	102		19	11
Tanzanie	140	57	73	16
Vietnam	248	24	137	23
Total	17'426	3'190	14'887	2'245
Total Fortune nette dans les pays de projets	14'236		12'642	

	2019	2018
	MCHF	MCHF
1.6 Comptes de régularisation des actifs		
Prestations d'avance projets DDC	943	2'490
Prestations d'avance projets UE	256	304
Prestations d'avance projets Chaîne du Bonheur	1'174	687
Prestations d'avance projets DFID (Dept. for International Development)	137	
Prestations d'avance projets autres bailleurs de fonds	7'550	5'173
Autres comptes de régularisation	1'535	1'971
Comptes de régularisation envers des filiales	130	481
Total Comptes de régularisation des actifs	11'725	11'105
1.7 Actifs financiers		
Participations et prêts	10	10
Investissements dans des filiales	31	31
Dépôts de garantie	20	20
Total actifs financiers	61	61

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

1.8 Immobilisations corporelles et incorporelles					MCHF
	Etat 01.01.19	Entrées	Sorties	Reclassifications	Etat 31.12.19
Valeur d'acquisition					
Mobilier	2'286	4	-23		2'267
Matériel informatique	669	187	-315		541
Autres immobilisations	48		-35		13
Total Immobilisations corporelles	3'002	191	-373		2'821
Immobilisations incorporelles	2'893	533	-78		3'348
Total Valeur d'acquisition	5'895	724	-450		6'169
Ajustements de valeur cumulées					
Mobilier	-1'597	-146	23		-1'721
Matériel informatique	-493	-129	315		-307
Autres immobilisations	-44	-2	35		-11
Total Immobilisations corporelles	-2'134	-277	373		-2'039
Immobilisations incorporelles	-2'349	-347	78		-2'619
Total Ajustements de valeur cumulées	-4'483	-624	450		-4'657
Valeur nette comptable					
Mobilier	688	-142			546
Matériel informatique	176	58			234
Autres immobilisations	4	-2			2
Total Immobilisations corporelles	868	-86			782
Immobilisations incorporelles	544	186			729
Total Valeur nette comptable	1'412	100			1'512
	Etat 01.01.18	Entrées	Sorties	Reclassifications	Etat 31.12.18
Valeur d'acquisition					
Mobilier	2'473	161	-348		2'286
Matériel informatique	668	123	-122		669
Autres immobilisations	59		-11		48
Total Immobilisations corporelles	3'200	284	-481		3'002
Immobilisations incorporelles	2'837	401	-345		2'893
Total Valeur d'acquisition	6'037	685	-827		5'895
Ajustements de valeur cumulées					
Mobilier	-1'817	-128	348		-1'597
Matériel informatique	-521	-94	122		-493
Autres immobilisations	-53	-2	11		-44
Total Immobilisations corporelles	-2'391	-224	481		-2'134
Immobilisations incorporelles	-2'461	-234	345		-2'349
Total Ajustements de valeur cumulées	-4'852	-458	827		-4'483
Valeur nette comptable					
Mobilier	656	32			688
Matériel informatique	147	29			176
Autres immobilisations	6	-2			4
Total Immobilisations corporelles	809	59			868
Immobilisations incorporelles	376	168			544
Total Valeur nette comptable	1'185	227			1'412

Les biens d'équipement existants dans les pays de projets (principalement des véhicules et matériel informatique) ne sont pas comptabilisés car leur cycle de vie et les risques opérationnels sont inestimables.

	2019	2018
	MCHF	MCHF
2.1 Engagements à court terme		
Engagements livraisons de marchandises/prestations	816	1'054
Engagements de projets	3'296	1'857
Autres engagements	383	586
Total Engagements à court terme	4'495	3'497
2.2 Comptes de régularisation des passifs		
Avances de projets DDC	30'435	29'839
Avances de projets SECO	6'060	3'661
Avances de projets UE	1'618	2'113
Avances de projets Chaîne du Bonheur	241	575
Avances de projets FIDA	673	219
Avances de projets d'autres bailleurs de fonds	9'016	5'531
Autres comptes de régularisation	3'701	3'781
Comptes de régularisation envers des filiales	147	
Total comptes de régularisation des passifs	51'890	45'720

TABLEAU DES PROVISIONS

	Etat 01.01.19	Consti- tution	Utilisation	Liquidation	Influence des changes	Résultat	Etat 31.12.19	MCHF Dont courante
2.3 Variation des provisions								
Contributions de prévoyance pour le personnel à l'étranger	102	17				17	118	
Provisions Fairshop ¹		315				315	315	315
Autres provisions ²	209			-59		-59	150	
Total provisions	310	332		-59		273	583	315
Variation des provisions								
Contributions de prévoyance pour le personnel à l'étranger	99	2				2	102	
Provisions Fairshop ¹								
Autres provisions ²	435			-226		-226	209	
Total provisions	534	2		-226		-224	310	

¹ Les provisions Fairshop comprennent la fermeture du magasin.

² Les autres provisions se composent essentiellement des cas juridiques

EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EXPLOITATION

3.1 Produit de l'acquisition de fonds

	2019 MCHF	2018 MCHF
Cotisations des membres	2'283	2'366
Dons		
De personnes privées	12'862	12'712
D'institutions privées	13'968	11'739
De cantons et de communes	2'318	1'934
Total Dons	29'149	26'385
Total Héritages et legs	269	1'327
Total Produit de l'acquisition de fonds	31'701	30'078
Dont affectés	18'677	16'455
Dont libres	13'024	13'623

Recettes des prestations fournies

3.2 Mandats et contributions de la DDC aux programmes

Contribution au programme	10'330	10'392
Mandats	52'973	52'796
Total Mandats et contributions de la DDC aux programmes	63'303	63'188

3.3 Mandats d'organisations

Mandats SECO	4'274	2'006
Mandats UE	5'393	4'241
Mandats DFID (Dept. For Internat. Development)	180	1'055
Mandats FIDA	275	478
Mandats Chaîne du Bonheur	1'854	3'974
Mandats d'autres organisations	22'181	18'361
Mandats des filiales	43	40
Total Mandats d'organisations	34'200	30'154

3.4 Recettes du service conseils

Conseils DDC	1'861	1'871
Conseils FIDA	998	773
Conseils autres organisations	1'920	2'327
Total Recettes du service conseils	4'779	4'971

3.5 Recettes du commerce équitable

Recettes commerce de marchandises	3'130	3'330
Autres recettes commerce équitable	18	42
Total Recettes du commerce équitable	3'148	3'372

3.6 Autres produits d'exploitation

Sponsoring campagnes/expositions	113	125
Autres revenus d'exploitation	364	442
Total Autres produits d'exploitation	477	568

Total Recettes des prestations fournies	105'907	102'254
--	----------------	----------------

EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EXPLOITATION

4.0 Dépenses des programmes Internationaux

Répartition par pays

	2019 MCHF	2018 MCHF
Éthiopie	-4'612	-4'045
Bénin	-3'584	-3'666
Burkina Faso	-4'137	-8'363
Madagascar	-2'856	-2'715
Mali	-5'112	-5'025
Mozambique	-3'882	-2'848
Niger	-1'378	-2'049
Tanzanie	-2'920	-2'259
Total Afrique	-28'480	-30'970
Bangladesh	-12'607	-7'618
Bhoutan	-2'351	-1'895
Inde	-105	-122
Laos	-5'219	-4'457
Moyen-Orient aide humanitaire	-104	
Myanmar	-4'439	-3'123
Népal	-12'972	-14'448
Pakistan	-1'908	-1'882
Asie du Sud-Est – aide humanitaire	-779	-528
Sri Lanka	-442	-476
Vietnam	-1'540	-1'704
Total Asie	-42'466	-36'254
Bolivie	-2'765	-7'167
Guatemala	-5'019	-4'269
Haïti	-2'911	-2'750
Honduras	-1'314	-1'422
Pérou	-4'244	-2'669
Total Amérique latine/Caraïbes	-16'252	-18'277
Albanie	-4'443	-2'971
Bosnie-Herzégovine	-1'702	-1'171
Kirghizistan	-2'298	-3'442
Kosovo	-5'092	-5'527
Macédoine	-1'007	-750
Moldavie	-542	-75
Serbie	-1'535	-1'769
Tadjikistan	-2'372	-2'878
Total Europe de l'Est, Caucase et Asie centrale	-18'992	-18'583
Total Dépense des projets internationaux	-106'190	-104'083
Coordination/encadrement programmes au Siège	-2'327	-2'189
Contributions d'exploitation aux filiales	-494	-105
Total Dépenses des programmes Internationaux	-109'011	-106'377

Les frais de personnel directement attribuables ont été reportés dans les dépenses de projets.

EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EXPLOITATION

	2019 MCHF	2018 MCHF
Répartition par dépenses		
Dépense des projets internationaux		
Frais de personnel	-35'088	-32'382
Voyages / représentation	-4'841	-4'455
Frais administratifs	-3'969	-2'915
Coûts des locaux / d'entretien	-4'740	-3'998
Coûts du matériel / de service	-52'503	-51'610
Coûts du matériel / de service filiales	-628	-535
Amortissements	-4'420	-8'189
Total Dépense des projets internationaux	-106'190	-104'083
Dépenses de la coordination / gestion de programme		
Frais de personnel	-1'796	-1'668
Voyages / représentation	-115	-137
Frais administratifs	-51	-68
Coûts des locaux / d'entretien	-221	-213
Coûts du matériel / de service	-124	-85
Coûts du matériel / de service filiales	-494	-105
Amortissements	-19	-17
Total Dépenses de la coordination / gestion de programme	-2'821	-2'294
Total Dépenses des programmes Internationaux	-109'011	-106'377
4.1 Dépenses des services conseils		
Frais de personnel	-3'599	-3'473
Voyages / représentation	-377	-320
Frais administratifs	-349	-151
Coûts des locaux / d'entretien	-312	-325
Coûts du matériel / de service	-1'821	-2'222
Coûts du matériel / de service filiales		-7
Amortissements	-15	-16
Total Dépenses des services conseils	-6'472	-6'514
4.2 Dépenses projets en Suisse		
Communication	-313	-276
Evénements et formation	-1'220	-986
En ligne et publications	-1'235	-1'339
Médias et politique	-1'153	-1'020
Politique de développement	-641	-645
Coordination/suivi de programme	-1'208	-1'385
Total Dépenses projets en Suisse	-5'770	-5'651

EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EXPLOITATION

	2019 MCHF	2018 MCHF
Répartition par dépenses		
Frais de personnel	-2'998	-3'112
Voyages / représentation	-96	-98
Frais administratifs	-121	-170
Coûts des locaux / d'entretien	-363	-374
Coûts du matériel / de service	-2'031	-1'772
Amortissements	-160	-124
Total Dépenses projets en Suisse	-5'770	-5'651
4.3 Dépenses commerce équitable		
Frais de personnel	-1'235	-1'089
Voyages / représentation	-7	-5
Frais administratifs	-236	-149
Coûts des locaux / d'entretien	-111	-124
Amortissements	-502	-150
Achat de marchandises	-1'627	-1'516
Frais d'impression et d'envoi	-573	-704
Total Dépenses commerce équitable	-4'289	-3'737
4.4 Dépenses siège et collecte de fonds		
Frais de personnel	-3'916	-3'793
Voyages / représentation	-108	-121
Frais administratifs	-363	-485
Coûts des locaux / d'entretien	-232	-240
Frais de collecte de fonds	-8'893	-7'495
Amortissements	-292	-234
Total Dépenses siège et collecte de fonds	-13'804	-12'368
Dont dépenses collecte de fonds		
Collecte de fonds publique	-6'653	-5'567
Collecte de fonds individuelle	-1'735	-1'603
Contributions d'exploitation aux filiales	-505	-325
Total Dont dépenses collecte de fonds	-8'893	-7'495
Les dépenses du personnel s'élèvent à MCHF 2467 (année précédente MCHF 2417).		

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Pour compléter les indications ci-dessous, nous renvoyons à la version complète du rapport annuel 2019 d'HELVETAS Swiss Intercooperation. Il peut être obtenu auprès du bureau pour la Suisse romande (voir adresse page 24) ou téléchargé depuis notre site.

HELVETAS Swiss Intercooperation

L'organisation de développement HELVETAS Swiss Intercooperation est une association indépendante sur le plan politique et confessionnel, soutenue par 96'055 membres, donatrices et donateurs, ainsi que par neuf groupes régionaux bénévoles. L'association fait partie du Réseau HELVETAS engagé dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide d'urgence. Dans ce cadre, nous soutenons les droits fondamentaux individuels et collectifs et nous appuyons les gouvernements et autres autorités responsables dans la mise en œuvre de leurs services. Les membres partagent la même vision et mission et suivent les mêmes lignes directrices et politiques. Les organisations membres réalisent des programmes de développement communs. Les approches de travail et les secteurs d'activités sont orientés sur une stratégie commune. HELVETAS Swiss Intercooperation est engagée avec 1'500 collaboratrices/teurs dans 29 pays partenaires en Asie, en Afrique, en Amérique latine et en Europe de l'Est. Ses 374 projets se concentrent sur les domaines de l'eau et des infrastructures (approvisionnements en eau et installations sanitaires, ponts, routes), l'agriculture et le marché (alimentation, culture biologique et commerce équitable), l'environnement et le climat (sol, forêt et eau), la formation (alphabétisation et formation professionnelle), ainsi que la démocratie et la paix (droits humains et culture). En Suisse, les sièges à Zurich et à Berne ainsi que les bureaux régionaux à Châtelaine et à Balerna s'engagent pour les objectifs de développement d'HELVETAS Swiss Intercooperation avec des campagnes d'information et un travail de politique de développement, avec la promotion du commerce équitable et des manifestations culturelles.

Les informations actuelles sur les projets d'HELVETAS Swiss Intercooperation sont disponibles en ligne sur www.helvetas.ch ou par téléphone au bureau pour la Suisse romande (021 804 58 00).

Bases juridiques

<i>Nom</i>	HELVETAS Swiss Intercooperation
<i>Forme juridique</i>	Association
<i>Statuts</i>	Approuvés par l'assemblée générale extraordinaire d'Helvetas le 9 avril 2011 à Zurich.

But de l'association

HELVETAS Swiss Intercooperation contribue concrètement à l'amélioration des conditions de vie des communautés économiquement et socialement défavorisées en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est. En Suisse et dans le monde, elle s'engage et agit pour la suppression des causes des inégalités et appelle à la solidarité internationale de la population suisse.

Organes

Les organes d'HELVETAS Swiss Intercooperation sont:

- l'assemblée générale
- le comité central
- le conseil consultatif
- les groupes régionaux
- la direction
- l'organe de révision
- l'instance d'arbitrage

L'assemblée générale constitue, sous réserve d'une consultation de tous les membres, l'organe suprême de l'association. L'assemblée générale se tient une fois par année. Ses tâches sont en premier lieu l'adoption des statuts, l'approbation des lignes directrices, l'approbation du rapport annuel et du rapport financier, ainsi que l'élection des membres du comité central et du/de la président-e pour un mandat de deux ans.

Le comité central est l'organe supérieur d'HELVETAS Swiss Intercooperation et il en porte la responsabilité devant l'assemblée générale. Les compétences du comité central sont notamment l'élaboration de lignes

directrices, les principes de la politique des activités et de la stratégie de programme, la préparation des points traités en assemblée générale, la nomination de la direction et la supervision de ses activités, ainsi que l'approbation du règlement interne, de la planification financière et du budget annuel.

Le conseil consultatif est élu par le comité central. Il se compose de personnalités politiques engagées qui soutiennent HELVETAS Swiss Intercooperation en matière de politique de développement.

Membres du comité central en 2019

- **Présidente:** Therese Frösch, Berne, ancienne Conseillère Nationale et ancienne Directrice des Finances de la Ville de Berne; Mandats: Coprésidente CSIAS (Conférence suisse des institutions d'action sociale, jusqu'au 31.05.2019), Présidente des conseils d'administration Domicil Bern AG et SPITEX Bern
- **Vice-président:** Peter Niggli, Zurich, journaliste, écrivain, spécialiste du développement, ancien Directeur d'Alliance Sud; Mandats: Membre du conseil de fondation de l'Action de Carême, Membre du comité du conseil de fondation Zewo, Membre du comité de l'initiative multinationales responsables
- Rudolf Baumgartner, Zurich, Dr oec. publ., prof. émérite NADEL ETHZ; Mandat: Membre du conseil de fondation Biovision
- Jörg Frieden, Fribourg; Mandats: Membre du conseil d'administration de la Fondation Nicole Niquille (hôpital de Lukla, Népal), Président des conseils d'administration de la SIFEM, Membre du comité directeur d'Helvetas USA
- Marie Garnier, Fribourg, ancienne Conseillère d'État Fribourg; Mandat: Comundo Fribourg
- Angelo Gnädinger, Genève, avocat, ancien directeur général du CICR (2002 – 10), ancien envoyé spécial de l'OSCE pour le Caucase du Sud (2014 – 15), Mandats: Conseil d'administration de la «Fondation ARTAS» et de la «Stiftung Joseph Gnädinger»
- Heinz Hänni, Berne, Dr rer. pol., Mandats: Président des conseils d'administration de Domicil Holding, d'UPD, Président de la fondation Verein für das Alter et de la Inselheimstiftung
- Romaine Jean, Genève, Consultante indépendante en communication, ancienne rédactrice en chef des magazines société RTS. Mandats: Présidente de la Fondation Hirondelle, membre du conseil d'administration du «Regional»
- Erna Karrer-Rüedi, Dr. sc.nat.ETH, spécialiste de l'environnement, directrice de la Fondation Eos pour l'Entrepreneur, mandats: Présidente de la Fondation Eos pour l'Entrepreneur, experte auprès d'Innosuisse
- André Lüthi, Berne, CEO Globetrotter Group; Mandat: Président du conseil d'administration Globetrotter Group
- Fenneke Reysoo, Cully VD, Dr sc. soc., directrice scientifique Programme Gender and Global Change IHEID; Maître de conférences au Département d'anthropologie et de sociologie et directeur scientifique du Centre du genre de l'Institut de hautes études internationales et du développement, Genf. Mandats: Membre de la Commission Gender Studies du Programme Gender Studies in Switzerland (CUS-P4 [Conférence universitaire suisse])
- Hansi Voigt, partenaire dasNetz.ch, conseil en gestion, fondateur Watson, comité central d'Helvetas depuis 2019, mandats: conseil d'administration de l'association Bajour, Bâle, conseil d'administration de Schulverlag Plus, Berne, vice-président de l'association Media with a Future, conseil d'administration de l'association Wepublish (fondation en cours de création)
- Ueli Winzenried, Berne, Betr.oec. HWV, Business, consultant auprès de Burkhalter Avocats à Berne/Zurich, mandats: Jungfraubahnen, Espace Real Estate, Kursaal Berne (y compris les filiales), WWF, Stiftung aha, Creaviva

Selon les prescriptions du Zewo et le §29 du Swiss NPO-Code, les mandats et les relations comptant pour les activités d'HELVETAS Swiss Intercooperation sont mentionnés.

Membres du conseil consultatif

Sibel Arslan, Bâle, lic. iur., Conseillère Nationale; Mario Fehr, Zurich, lic. iur., Conseiller d'État; Therese Frösch, Berne, anc. conseillère nationale, Présidente Helvetas; Tiana Angelina Moser, Zurich, lic. phil. I, Conseillère Nationale; Martin Naef, Zurich, lic. en droit, Conseiller National; Peter Niggli, Zurich; Rosmarie Quadranti, Volketswil, Conseillère Nationale; Kathy Riklin, Zurich, Dr sc. nat. ETH, Conseillère Nationale; Géraldine Savary, Lausanne, lic. sc. pol, Conseillère aux États; Laurent Wehrli, Glion, lic. ès lettres Conseiller National

Les groupes régionaux soutiennent activement l'engagement d'Helvetas dans le travail d'information et de récolte de fonds.

La direction réalise les activités d'HELVETAS Swiss Intercooperation en Suisse et à l'étranger selon les décisions et les lignes directrices de l'assemblée générale et du comité central. Elle prépare les demandes au comité central et à l'assemblée générale. Elle informe tous les organes et les membres sur les développements essentiels de l'activité d'HELVETAS Swiss Intercooperation. La direction est responsable en particulier de la planification et de la réalisation des projets, des programmes et des activités en Suisse et à l'étranger, de l'engagement du personnel qui en est chargé, de l'élaboration du budget annuel, de la recherche de fonds ainsi que du suivi des membres et des cotisations.

La direction en 2019

Direction: Melchior Lengsfeld*; Mandats: Comité directeur d'Alliance Sud, Président de la direction d'Alliance 2015, conseil de fondation et membre du comité de la Fondation Suisse solidaire (depuis décembre 2019), président d'Helvetas USA

Direction des programmes internationaux/suppléant du directeur: Remo Gesù*; Mandats: plateforme des ONG suisses de développement, Membre du groupe Programme d'Alliance Sud, Représentant d'Helvetas dans l'assemblée générale d'Helvetas Allemagne

Co-direction des programmes internationaux: Annette Kolff*

Co-direction des services de conseils: Esther Haldimann; Mandats: Membre du conseil de fondation SKAT Foundation, Représentante d'Helvetas au comité directeur du consortium des ONG pour l'eau

Co-direction des services de conseils: Rupa Mukerji*; Mandats: Membre du comité d'ICSD-India, Membre de Scientific Steering Committee PRO-VIA, Membre du conseil consultatif Global Framework for Climate Services (GFCS) de la WMO

Direction du marketing et de la communication: Stefan Stolle*; Mandats: Membre du conseil de fondation Max Havelaar, Membre du comité directeur d'Helvetas USA

Direction finances et services: Erich Wigger*. Mandats: Membre du conseil de fondation de cinfo, Membre du conseil de fondation de prévoyance professionnelle d'Helvetas, Membre du conseil d'administration NPO Finanzforum, Membre du conseil de fondation de la ZEWO

L'organe de révision contrôle la comptabilité et les comptes annuels de l'association ainsi que le respect du budget. Il certifie le système de contrôle interne.

L'instance d'arbitrage arbitre les cas de litige entre les organes de l'association.

*Membre formel de la direction



HELVETAS Swiss Intercooperation

Weinbergstrasse 22a, CH-8001 Zürich

Tel: +41 (0)44 368 65 00

info@helvetas.org

Geschäftsstelle Bern

Maulbeerstrasse 10, CH-3001 Bern

Tel: +41 (0)31 385 10 10

info@helvetas.org

Bureau Suisse romande

Chemin de Balexert 7-9, CH-1219 Châtelaine

Tel: +41 (0)21 804 58 00

romandie@helvetas.org

Ufficio Svizzera italiana

Via San Gottardo 67, CH-6828 Balerna

Tel: +41 (0)91 820 09 00

svizzeraitaliana@helvetas.org

www.helvetas.org